

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

**Module 09 (2122) Discrimination à l'embauche et licenciement discriminatoire en droit suisse et en droit français (4DR2379)**

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 15 j</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 15 j</b>	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

**Période d'enseignement:**

- Semestre Printemps

**Equipe enseignante**

DUNAND Jean-Philippe, Professeur ordinaire, ZIMMERMANN Camille, Assistante doctorante, en collaboration avec le Prof. Laurent Gamet, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Paris-Est-Créteil.

**Contenu**

Après un approfondissement de la notion et du régime juridique de la discrimination à l'embauche et du licenciement discriminatoire en droit interne suisse, il s'agira d'étudier les solutions retenues en droit français. Les instruments de l'Organisation internationale du travail seront également pris en compte. Le module se terminera par une séance de plaidoiries à Paris.

Problématiques abordées :

- Critères discriminants (activité syndicale, race, religion, sexe, etc.).
- Discrimination à l'embauche.
- Licenciement discriminatoire.
- Droit comparé (droit suisse et droit français).
- Droit de l'Organisation internationale du travail.

**Forme de l'évaluation**

La réussite du module est estimée par le(s) responsable(s) du module sur la base des prestations fournies par chacun-e des participant-e-s (pertinence des moyens et des arguments, méthodologie, intensité du travail, apport individuel, force de conviction, esprit d'initiative, participation active, collégialité, etc.)

**Documentation**

Instruments internationaux, lois suisses et françaises, doctrine et jurisprudence

**Pré-requis**

Les conditions générales de participation aux séminaires thématiques doivent être remplies. Pas d'autre prérequis.

L'inscription à ce module doit s'effectuer en même temps que les modules du semestre d'automne.

Pour des raisons d'organisation, seulement seize personnes seront acceptées dans ce module.

**Forme de l'enseignement**

Le module se déroulera du 28 février au 20 mars 2022. Le module aura lieu à Neuchâtel et à Paris.

Le déplacement à Paris aura lieu du jeudi 17 au samedi 19 mars. Un montant de 100 Euros sera demandé à chaque étudiant-e à titre de participation aux frais de voyage et d'hébergement

L'horaire exact, les lieux de réunion et les autres modalités pratiques seront précisés en temps utile.

**Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Résoudre des problématiques actuelles
- Présenter et défendre des positions
- Analyser, démontrer, mettre en place des stratégies de défense, interpréter et anticiper

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

**Module 09 (2122) Discrimination à l'embauche et licenciement discriminatoire en droit suisse et en droit français (4DR2379)**

**Compétences transférables**

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Travailler en groupe
- Gérer des projets
- Stimuler sa créativité